



18 AVR 2019

**AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA FORMATION
EN MASTER ACTUARIAT
(Bi-diplomation IIA-ISFA)**

L'Institut International des Assurances (IIA) et l'Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA) de l'Université Claude Bernard de Lyon 1 (UCBL) ont convenu de collaborer à la mise en place d'une formation commune conduisant au Master Actuariat dans le strict respect des exigences académiques de l'UCBL. A l'issue, les diplômés obtiennent le Master Actuariat de l'IIA et le diplôme d'actuaire de Lyon qui permet de devenir membre associé de l'Institut des Actuaire de France.

La formation sera payante au coût de trois millions (3.000.000) de Francs CFA par an, y compris les frais d'inscription au tarif réglementaire de l'Université de Lyon. Elle se déroulera entièrement au siège de l'IIA à Yaoundé au Cameroun.

L'accès à la formation qui dure deux (02) ans y compris les stages professionnels est subordonnée à la réussite à un concours international dont les conditions sont les suivantes :

1. Les conditions tenant aux candidats

- Être ressortissant d'un pays membre de la CIMA (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo).
- Avoir moins de 30 ans au jour du concours. Les candidats de plus de 30 ans qui sont intéressés par ladite formation en « Formation continue » peuvent contacter le directeur de l'IIA.
- S'engager à supporter les coûts de la formation (droits d'inscription, frais de scolarité, charges de subsistance à Yaoundé...)

2. Les conditions de diplôme de base

Le candidat doit justifier tout au moins :

- Soit d'une Licence en mathématiques ou mathématiques appliquées aux sciences sociales ;
- Soit d'un master ou une maîtrise à dominante mathématiques statistiques, probabilités ou Econométrie ;
- Soit d'un diplôme d'ingénieur statisticien ou équivalent ;
- Soit d'un diplôme du cycle supérieur de l'IIA doublé d'une licence en mathématiques ou d'un diplôme d'ingénieur des travaux statistiques.

3. Les épreuves et la date du concours

- Mathématiques, durée 3h, coefficient 4.

- Culture générale, durée 1h30, coefficient 1,5 ;
- Anglais, durée 1h, coefficient 1 ;
- Dates : les 2 et 3 juillet 2019 à partir de 9 heures (TU+1)

4. La composition du dossier de candidature

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une demande adressée au directeur général de l'IIA ;
- Les copies légalisées ou certifiées des diplômes ;
- Une lettre de motivation à faire la formation ;
- Un engagement à supporter les frais de la formation

5. Dépôt des dossiers et informations complémentaires

- Les dossiers de candidature seront déposés dans les secrétariats des Directions Nationales des Assurances au Ministère des Finances des pays ci-dessus cités ;
- La date limite de dépôt des dossiers est fixé au vendredi 7 juin 2019 à midi ;
- Les salles de composition seront indiquées par les Directeurs Nationaux des Assurances.

Pour toutes les informations complémentaires, se référer :

- Aux directions nationales des assurances
- A l'Institut International des Assurances (IIA) dont les coordonnées sont :

Site web: www.iiayaounde.com

E-mail: contact@iiayaounde.com

Directeur des Etudes : dembodanfakha@yahoo.fr

Le directeur général de l'IIA



Urbain Philippe ADJANON

